



## Charte qualité de l'IETC

L'IETC s'engage à prioriser ses efforts dans les cinq axes suivants :

### **Axe 1 : renforcement de l'employabilité des étudiants diplômés**

*L'enseignement de promotion sociale visant à promouvoir l'épanouissement, notamment sur le plan professionnel, de ses étudiants, il est essentiel de faciliter l'insertion de ceux – ci sur le marché du travail. Cela se fait, notamment, en respectant les principes suivants :*

- Renforcer les liens avec le monde professionnel, notamment en développant une offre de stage pertinente assurant aux étudiants une première expérience contribuant à leur épanouissement ;
- Tenir compte du regard critique des professionnels du milieu et employeurs potentiels à l'égard des formations dispensées au sein de notre établissement ;
- Varier les profils composant nos équipes pédagogiques dans le but d'enrichir celles – ci par l'expérience personnelle et professionnelle de nos chargés de cours ;
- Garder le contact avec les anciens étudiants à travers un réseau d'alumni susceptibles de témoigner de leurs réussites, mais également de renforcer l'offre de stages et les possibilités offertes aux étudiants toujours en cours d'études ;
- Favoriser les contacts avec le monde extérieur au sein de nos enseignements, que ce soit à travers des apports pertinents durant les activités d'apprentissage ou via la participation à des évènements organisés en dehors de notre établissement.

## **Axe 2 : Accompagnement à la réussite des étudiants et inclusivité**

*L'enseignement de promotion sociale étant caractérisé par la diversité des parcours et du vécu des étudiants, il est important de tenir compte de celle – ci pour modulariser l'enseignement qui y est dispensé et répondre aux attentes particulières de notre public. Nous pouvons y parvenir grâce aux principes suivants :*

- Assurer autant que possible un suivi des étudiants, en mettant à profit la dimension humaine de notre établissement pour y faciliter les échanges formels et informels, autant pour anticiper une situation problématique avant qu'elle ne se pose que pour y répondre une fois celle – ci identifiée ;
- Tenir compte du parcours antérieur des étudiants, notamment à travers les procédures de valorisation des acquis, pour capitaliser sur celui – ci et le mettre à profit au bénéfice des étudiants ;
- Identifier les causes de décrochage des étudiants et y répondre, notamment à travers l'utilisation judicieuse des parts d'autonomie des différentes unités d'enseignement.

## **Axe 3 : digitalisation des pratiques et enseignements**

*Les évolutions de plus en plus rapides liées à l'usage des nouvelles technologies dans tous les domaines nous poussent à adapter nos pratiques dans le but de rester à la pointe, tant pour la transmission de savoirs, connaissances et compétences à nos étudiants que pour préparer ceux – ci à leurs futures pratiques professionnelles. Dans cette optique, il est important de :*

- Utiliser et développer les ressources informatiques à disposition, tant pour être transparents envers nos étudiants que pour pouvoir faire preuve de modularité dans nos enseignements ;
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques pour tenir compte des nouvelles technologies et de l'influence de celles – ci sur l'exercice des métiers auxquels nous formons nos étudiants ;
- Former de façon continue le personnel à l'évolution des métiers de l'enseignement, notamment en ce qui concerne les possibilités offertes par l'enseignement hybride ;

#### **Axe 4 : mettre en place un cadre de travail propice à l'apprentissage**

*Une école n'est pas uniquement un lieu d'apprentissage, mais également un lieu de vie, actif dans notre cas aussi bien en journée qu'en soirée. Il est donc capital d'y développer un cadre accueillant, tant pour les étudiants que pour le personnel, et adapté aux besoins de tous :*

- Disposer d'un personnel administratif compétent et disponible, encadrant et soutenant les fonctions liées à l'enseignement et à l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches ;
- Traiter équitablement les étudiants au moyen de procédures administratives communiquées et comprises de tous, adaptées aux diversités de parcours personnels et professionnels ;
- Bénéficier d'équipements et de matériels didactiques, notamment informatiques, permettant un apprentissage bénéficiant de l'apport des nouvelles technologies ;
- Mettre en place un cadre de vie agréable, disposant de toutes les ressources et infrastructures nécessaires à l'épanouissement des apprenants et du personnel les encadrant.

#### **Axe 5 : développer, maintenir et actualiser un système d'assurance qualité**

*Le questionnement permanent des pratiques et leur recontextualisation sont des facteurs essentiels permettant d'évoluer efficacement avec efficience. Dans ce but, il est essentiel de :*

- Favoriser l'expression des parties prenantes à travers des structures de gouvernance adéquates facilitant les échanges ;
- Formaliser les pratiques pour en assurer le suivi à long terme et éviter la dépendance trop forte envers une personne ressource ;
- Identifier et utiliser à bon escient des indicateurs permettant un diagnostic objectif de nos pratiques visant à faire évoluer celles – ci si nécessaire.